



Expérience de travail et blessures liées à l'emploi chez les jeunes au secondaire en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Principaux résultats de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2022-2023

Rédaction du rapport et analyse des données

Lisa-Marie Jalbert, agente de planification, programmation et recherche – surveillance de l'état de santé

Révision du contenu

Ariane Courville, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive

François Gosselin, agent de planification, programmation et recherche – Santé au travail

Révision linguistique et orthographique

Julie Dubé, agente administrative

Production et diffusion

Direction de santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
144, boulevard Gaspé
Gaspé (Québec) G4X 1A9

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

Bibliothèque et Archives Canada, 2025

ISBN : 978-2-555-02318-5 (version PDF)

Table des matières

Introduction	4
Le statut d’emploi durant l’année scolaire	5
Le genre de travail effectué	8
Les types d’emploi et de petits travaux	10
Le nombre d’heures travaillés par semaine.....	13
Les consignes de sécurité au travail.....	15
Les blessures au travail	18
Conclusion.....	21
Bibliographie	22
Annexe 1 : Évolution 2016-2017 à 2022-2023 par RLS.....	23

Introduction

L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) est réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) aux 6 ans, à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ce document présente les résultats de l'édition 2022-2023. Il s'agit de la troisième édition de l'enquête, la première édition ayant eu lieu en 2010-2011 et la deuxième en 2016-2017. L'enquête vise l'ensemble des élèves inscrits dans les écoles secondaires du Québec, que ce soit les écoles francophones ou anglophones, publiques ou privées. Les résultats sont disponibles aux échelles provinciales, régionales et locales. Les régions sociosanitaires des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nunavik sont toutefois exclues. Les résultats à l'échelle régionale et locale peuvent parfois être imprécis et doivent être mis en contexte en utilisant d'autres sources d'information sur les caractéristiques du territoire géographique concerné.

En 2022-2023, au Québec, 70 825 élèves de secondaire 1 à 5, dans 483 écoles, ont participé à l'enquête, avec un taux de réponse de 88%. En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2 976 élèves dans 18 écoles ont participé à la collecte de données pour un taux de réponse de 86 %. La collecte de données a eu lieu du 7 novembre 2022 au 17 mai 2023. Des membres du personnel de l'ISQ se sont rendus dans les classes pour que les élèves répondent aux questionnaires. La durée de complétion était d'environ 30 minutes. Dans le cadre de l'EQSJS, les résultats de certains indicateurs peuvent être affectés par la période où les données ont été collectées (avant les Fêtes/après les Fêtes). Lorsque c'est le cas, les données sont ajustées afin d'éliminer l'effet de la période de collecte.

Cette enquête a comme objectif de dresser un portrait de l'état de santé des élèves du secondaire dans les régions du Québec. Les thèmes des habitudes de vie, de la santé physique et mentale et de l'adaptation sociale sont abordés. Enfin, comme l'édition 2022-2023 est la troisième de cette enquête, l'objectif est de voir l'évolution de l'état de santé et de ses déterminants depuis les 12 dernières années.

Ce document présente les résultats 2022-2023 portant sur l'emploi chez les jeunes, le genre de travail effectué, le type d'emploi ou les petits travaux effectués et le nombre d'heures travaillées par semaine durant l'année scolaire. Ce fascicule permet également de savoir si les élèves travaillant pour une entreprise familiale ou un employeur ont reçu des consignes de sécurité dans le cadre de leur emploi et permet de déterminer les blessures subies dans le cadre d'un emploi chez un employeur ou au sein de l'entreprise familiale.

Pour plus de détails sur la méthodologie de l'EQSJS, vous pouvez vous référer au document méthodologique complet ([Boucher et Tremblay, 2024](#)). Vous pouvez également vous référer au document présentant l'ensemble des résultats provinciaux ([Traoré, Simard et Julien, 2024](#)).

Notes pour la compréhension du document :

Les données sont présentées par genre plutôt que par sexe. « Par genre, on entend le genre actuel, qui peut différer du sexe assigné à la naissance ». La question posée était « Quel est ton genre? » et les choix de réponse : « Masculin », « Féminin » et « Ou s'il te plaît, précise ». En raison des petits nombres et pour préserver la confidentialité et la qualité des estimations, la catégorie non binaire n'est pas présentée. Les personnes non binaires sont incluses de façon aléatoire dans l'un ou l'autre des genres, ainsi les catégories sont nommées « Filles+ » et « Garçons+ » (Traoré, Simard et Julien, 2024, p.753).

Dans le document, nous présentons des données selon le plus haut niveau de scolarité des parents, l'objectif étant de mettre en évidence des inégalités sociales de santé en lien avec l'éducation. Les jeunes ne connaissent pas nécessairement le revenu du ménage, tandis que le niveau de scolarité de leur parent est généralement connu.

Pour les territoires locaux, les données présentées sont celles par Réseaux locaux de services (RLS) à l'exception des territoires d'Avignon et de Bonaventure qui sont les Municipalités régionales de comté (MRC).

Le statut d'emploi durant l'année scolaire

Note méthodologique

« Les questions visant à mesurer le statut d'emploi de la personne répondante durant l'année scolaire font référence à un emploi qu'elle occupait au moment de l'enquête (« Travaillais-tu actuellement ? »). Il est possible que des jeunes qui ont eu un emploi à un moment ou à un autre pendant les mois d'études n'aient pas travaillé au moment de la collecte de données, ce qui pourrait induire une sous-estimation de la proportion d'élèves occupant un emploi durant l'année scolaire. » (Traoré, Simard et Julien, 2024, p.466)

En 2022-2023

60 % des élèves du secondaire en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine travaillent durant l'année scolaire, que ce soit dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non au sein de l'entreprise familiale, d'un travail chez un employeur ou de petits travaux rémunérés.

Évolution depuis 2016-2017

En Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, la proportion d'élèves qui travaillent durant l'année scolaire n'a pas varié significativement entre 2016-2017 (62 %) et 2022-2023 (60 %) (tableau 1). Toutefois, lorsque les données sont analysées selon le genre, on constate une baisse significative chez les filles (65 % en 2016-2017 à 61 % en 2022-2023) (données non illustrées). Ce constat est aussi observé au Québec.

Comparaison avec le Québec

Comme en 2016-2017, les jeunes de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine sont plus nombreux, en proportion, que ceux du Québec à occuper un emploi durant l'année scolaire, que cet emploi soit rémunéré ou non (60 % contre 51 %) (tableau 1). Cet écart est observé tant chez les filles que chez les garçons (61 % contre 53 % chez les filles et 60 % contre 48 % chez les garçons) (tableau 1) (données québécoises non illustrées). De plus, les résultats indiquent que la presque totalité des jeunes occupant un emploi en 2022-2023 ont un emploi rémunéré. Ainsi, environ 59 % des élèves du secondaire dans la région occupent un emploi rémunéré, une proportion qui est significativement plus élevée que celle du Québec (49 %) (tableau 1).

Caractéristiques associées au statut d'emploi

En 2022-2023, dans la région, aucune différence significative n'est détectée entre les filles et les garçons quant au fait d'occuper un emploi durant l'année scolaire (tableau 1). Les résultats selon le niveau scolaire indiquent que les élèves du 2^e cycle sont plus nombreux, en proportion, à travailler durant l'année scolaire que ceux du 1^{er} cycle (tableau 2). Il en va de même pour les élèves dont la langue d'enseignement de l'école est le français comparativement à ceux dont la langue d'enseignement est l'anglais (61 % contre 53 %) (tableau 2). On constate aussi que les jeunes de la région dont les parents ont fait des études collégiales ou universitaires sont proportionnellement plus nombreux à travailler durant l'année scolaire que ceux dont le niveau de scolarité des parents est inférieur (tableau 2).

Les résultats analysés à l'échelle locale indiquent que les élèves des Îles-de-la-Madeleine et du territoire d'Avignon sont plus nombreux, en proportion, à travailler durant l'année scolaire que ceux du reste de la région, tandis que les proportions d'élèves qui travaillent durant l'année scolaire sont moins élevées dans la Haute-Gaspésie et dans le territoire de Bonaventure en comparaison au reste de la région (tableau 1). De façons générale, ces constats sont aussi observés en ce qui concerne le travail rémunéré.

Enfin, le tableau 3 présente le statut d'emploi durant l'année scolaire selon certaines caractéristiques de l'environnement social des élèves. On constate alors que la proportion d'élèves qui travaillent durant l'année scolaire est plus faible chez ceux qui bénéficient d'un niveau de supervision parentale élevé en comparaison à ceux dont le niveau est faible ou moyen (57 % contre 62 %). Aussi, les jeunes qui bénéficient d'un niveau élevé de soutien social provenant des amis ou de soutien social dans la communauté sont plus nombreux, en proportion, à travailler durant l'année scolaire comparativement aux autres jeunes affichant un niveau faible ou moyen dans ces sphères (tableau 3).

Tableau 1 : Proportion (%) d'élèves du secondaire qui travaillent durant l'année scolaire, 2016-2017 et 2022-2023

	Gaspésie-Îles			Québec	GÎM vs Québec	Gaspésie - Îles		Avignon	Bona-venture	Baie-des-Chaleurs	Rocher-Percé	Côte-de-Gaspé	Haute-Gaspésie	Îles
	2010-2011	2016-2017	2022-2023	2022-2023		Garçons+	Filles+							
Occupent un emploi (rémunéré ou non) durant l'année scolaire	np	62,4	60,5	50,6	(+)	60,0 (+)	61,0 (+)	65,2 (++)	56,3 (--)	60,5	57,1	60,1	54,4 (--)	72,3 (++)
Occupent un emploi <u>rémunéré</u> durant l'année scolaire	np	60,8	59,3	49,0	(+)	58,7 (+)	60,0 (+)	64,2 (++)	55,2 (--)	59,5	54,6 (--)	59,2	53,6 (--)	71,7 (++)

Tableau 2 : Proportion (%) d'élèves du secondaire qui travaillent durant l'année scolaire selon le niveau scolaire, la langue d'enseignement et le plus haut niveau de scolarité des parents, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2022-2023

	Niveau scolaire		Langue d'enseignement		Plus haut niveau de scolarité des parents		
	1er cycle	2e cycle	Français	Anglais	Sans diplôme d'études secondaires	Secondaire complété	Postsecondaire
Occupent un emploi (rémunéré ou non) durant l'année scolaire	48,9 ^a	69,6 ^a	61,0 ^a	52,7 ^a	49,6 ^a	54,8 ^b	63,8 ^{a,b}
Occupent un emploi <u>rémunéré</u> durant l'année scolaire	46,9 ^a	69,1 ^a	59,9 ^a	50,4 ^a	47,8 ^a	53,2 ^b	63,0 ^{a,b}

^{a, b} Pour un indicateur et une variable de croisement donnée (ex : niveau scolaire de l'élève, langue d'enseignement, scolarité des parents), les catégories avec les mêmes lettres se différencient significativement les unes des autres.

(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

(++) ou (--) Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du reste de la région au seuil de 0,05.

np (non présentée) : Puisque des changements ont été apportés au questionnaire des cycles 2016-2017 et 2022-2023 concernant le statut d'emploi, aucune comparaison ne doit être effectuée entre les résultats du cycle 2010-2011 et 2016-2017 ou 2022-2023.

Note : La comparaison entre la région et le Québec n'est pas présentée pour le niveau scolaire de l'élève, la langue d'enseignement de l'école et le plus haut niveau de scolarité des parents.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017, 2022-2023, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Tableau 3 : Proportion (%) d'élèves du secondaire qui travaillent durant l'année scolaire selon certaines caractéristiques de l'environnement social des jeunes, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2022-2023

	En emploi (rémunéré ou non) %
Niveau de soutien social dans la famille	
Élevé	61,2
Faible ou moyen	58,4
Niveau de supervision parentale	
Élevé	56,9 ^a
Faible ou moyen	62,5 ^a
Niveau de soutien social provenant des amis	
Élevé	62,0 ^a
Faible ou moyen	58,2 ^a
Niveau de soutien social à l'école	
Élevé	60,1
Faible ou moyen	60,8
Niveau de soutien social dans la communauté	
Élevé	62,4 ^a
Faible ou moyen	57,1 ^a

^a Pour une variable donnée (ex : niveau de soutien social dans la famille, niveau de supervision parentale, etc.), les catégories de la variable avec les mêmes lettres se différencient significativement les unes des autres

Le genre de travail effectué

En 2022-2023

25 % des élèves du secondaire en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine effectuent des petits travaux en étant payés.

42 % travaillent pour un employeur en étant payés.

11 % travaillent avec salaire pour l'entreprise familiale.

5 % travaillent sans salaire pour l'entreprise familiale.

Évolution depuis 2016-2017

En Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, on constate une diminution de la proportion d'élèves qui effectuent des petits travaux rémunérés entre 2016-2017 et 2022-2023 (41 % contre 25 %) tandis que la proportion de jeunes qui travaillent pour un employeur augmente en passant de 29 % à 42 % entre les deux éditions de l'enquête (tableau 4). Dans la région, la proportion de jeunes qui travaillent au sein de l'entreprise familiale sans être payés a aussi diminué (7 % en 2016-2017 à 5 % en 2022-2023).

Comparaison avec le Québec

En 2022-2023, les jeunes du secondaire en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine sont, en proportion, plus nombreux que ceux du Québec à effectuer des petits travaux rémunérés (25 % contre 20 %), à travailler pour un employeur (42 % contre 33 %) et à travailler avec salaire pour l'entreprise familiale (11 % contre 7 %) (tableau 4). Ces résultats sont observés tant chez les filles que chez les garçons (tableau 4). Par ailleurs, globalement, aucun écart significatif n'est détecté entre la région et le Québec quant à la proportion de jeunes travaillant dans l'entreprise familiale sans salaire. Cependant, l'analyse selon le genre indique que les garçons de la région sont plus nombreux en proportion à travailler dans l'entreprise familiale sans être payés qu'au Québec (6 % contre 5 %) (tableau 4, donnée québécoise non illustrée).

Caractéristiques associées au genre de travail effectué

Dans la région, en 2022-2023, les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à travailler dans l'entreprise familiale en étant payés (14 % contre 8 %) ou non (6 % contre 3 %) (tableau 4). De plus, le genre de travail effectué varie selon le niveau scolaire. En effet, les élèves de 1^{er} cycle sont en proportion plus nombreux que ceux du 2^e cycle à effectuer des petits travaux rémunérés (30 % contre 21 %) et à travailler dans l'entreprise familiale sans être payés (7 % contre 3 %). Les élèves de 2^e cycle sont, quant à eux, plus nombreux en proportion à travailler pour un employeur (59 % contre 21 %) (tableau 4).

Les résultats selon la langue d'enseignement indiquent que les jeunes francophones sont proportionnellement plus nombreux à travailler pour un employeur en comparaison aux jeunes anglophones (43 % contre 32 %) (tableau 5). Un constat similaire avait été fait lors de l'édition de 2016-2017 (donnée non illustrée).

Enfin, les jeunes du territoire d'Avignon sont proportionnellement plus nombreux à effectuer des petits travaux payés (29 % contre 24 % pour les autres jeunes de la région) et à travailler pour un employeur (46 % contre 41 % dans le reste de la région) (tableau 4, données du reste de la région non illustrées). Les jeunes de La Côte-de-Gaspé sont moins nombreux, en proportion, à effectuer des petits travaux payés (20 % contre 26 % dans le reste de la région). Toutes proportions gardées, les jeunes de la Haute-Gaspésie sont moins nombreux à travailler pour un employeur qu'ailleurs dans la région (37 % contre 43 % dans le reste de la région) tandis que ceux des Îles-de-la-Madeleine sont plus nombreux à effectuer ce genre de travail (55 % contre 41 % dans le reste de la région).

Tableau 4 : Proportion (%) de jeunes du secondaire qui travaillent selon le genre de travail effectué, 2016-2017 et 2022-2023

	Gaspésie - Îles			Québec	GÎM vs Québec	Gaspésie - Îles		Avignon	Bona-venture	Baie-des-Chaleurs	Rocher-Percé	Côte-de-Gaspé	Haute-Gaspésie	Îles
	2010-2011	2016-2017	2022-2023			Garçons+	Filles+							
Effectuent des petits travaux rémunérés	np	40,8 ^a	25,1 ^a	20,2	(+)	23,8 (+)	26,4 (+)	29,4 (++)	25,4	27,3 (++)	23,9	20,4 (--)	24,7	28,8
Travaillent pour un employeur	np	29,4 ^a	42,2 ^a	33,2	(+)	41,9 (+)	42,5 (+)	46,2 (++)	35,3 (--)	40,5	38,3	44,6	36,9 (--)	54,5 (++)
Travaillent <u>avec salaire</u> pour l'entreprise familiale	np	10,9	10,7	7,4	(+)	13,6 (+) ^a	7,7 (+) ^a	11,1	12,4	11,8	10,9	8,2	10,1*	12,3
Travaillent <u>sans salaire</u> pour l'entreprise familiale	np	7,2 ^a	4,8 ^a	4,4	ns	6,3 (+) ^a	3,4 ^a	5,2*	5,8*	5,5	5,4*	4,1*	3,5**	4,6**

Tableau 5 : Proportion de jeunes du secondaire qui travaillent selon le genre de travail effectué, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2022-2023

	Niveau scolaire		Langue d'enseignement		Plus haut niveau de scolarité des parents		
	1er cycle	2e cycle	Français	Anglais	Sans diplôme d'études secondaires	Secondaire complété	Postsecondaire
Effectuent des petits travaux rémunérés	29,7 ^a	21,4 ^a	24,8	29,1	21,6*	23,0	26,0
Travaillent pour un employeur	21,2 ^a	58,7 ^a	42,9 ^a	32,0 ^a	33,9 ^a	39,2	45,1 ^a
Travaillent <u>avec salaire</u> pour l'entreprise familiale	9,8	11,4	10,5	13,9*	8,6**	11,8*	10,8
Travaillent <u>sans salaire</u> pour l'entreprise familiale	7,0 ^a	3,2 ^a	4,6	8,3**	6,5**	5,1*	4,0

np (non présentée) : Puisque des changements ont été apportés au questionnaire des cycles 2016-2017 et 2022-2023 concernant le genre de travail effectué, aucune comparaison ne doit être effectuée entre les résultats du cycle 2010-2011 et 2016-2017 ou 2022-2023.

^a Pour un indicateur donnée et une variable de croisement donnée (ex : cycle d'enquête, genre, niveau scolaire, langue d'enseignement, scolarité des parents), les catégories avec les mêmes lettres se différencient significativement les unes des autres.

(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05. (++) ou (--) Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du reste de la région au seuil de 0,05.

*Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence. **CV supérieur à 25 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

Note : La comparaison entre la région et le Québec n'est pas présentée pour le niveau scolaire de l'élève, la langue d'enseignement de l'école et le plus haut niveau de scolarité des parents.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017, 2022-2023, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Les types d'emploi et de petits travaux

En 2022-2023

41 % des élèves du secondaire en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine qui effectuent des petits travaux rémunérés durant l'année scolaire font du **gardiennage**.

46 % des élèves qui travaillent pour un employeur ou l'entreprise familiale (avec ou sans salaire) sont dans le secteur de la **vente**.

Évolution depuis 2016-2017

En Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, parmi les élèves qui travaillent dans l'entreprise familiale ou pour un employeur durant l'année scolaire, on note une augmentation de la proportion de jeunes qui travaillent dans le secteur des ventes (40 % en 2016-2017 à 46 % en 2022-2023) tandis que la proportion d'élèves qui travaillent dans le domaine de l'agriculture a diminué entre ces deux éditions (7 % contre 4 %) (tableau 6). Concernant les élèves qui effectuent des petits travaux rémunérés durant l'année scolaire, on constate une diminution de la proportion de jeunes qui gardent des enfants (49 % en 2016-2017 à 42 % en 2022-2023) (tableau 6).

Comparaison avec le Québec

En Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, parmi les élèves du secondaire qui travaillent dans l'entreprise familiale ou pour un employeur durant l'année scolaire, environ 46 % sont dans le secteur de la vente, une proportion qui est plus élevée que celle observée chez les jeunes du Québec (38 %) (tableau 7). Environ 11 % occupent des emplois comme cuisinier et cuisinière, boucher et bouchère, boulanger et boulangère et 8 % sont responsables de l'encadrement d'activités sportives ou de la surveillance de piscines. Il s'agit de proportions plus faibles que celles observées au Québec (respectivement 16 % et 11 %) (tableau 7).

En ce qui concerne les élèves qui effectuent des petits travaux rémunérés durant l'année scolaire, environ 41 % gardent des enfants, une proportion qui ne différencie pas significativement de celle du Québec (44 %) (tableau 8). Ensuite, environ 30 % de ces élèves s'occupent de l'entretien de terrain, une proportion plus élevée qu'au Québec (22 %) (tableau 8). Dans la région, la proportion d'élèves qui effectuent de l'aide aux devoirs (2,4 %*) ainsi que la proportion d'élèves qui effectuent de l'entretien ménager (9 %) sont plus faibles que celles observées au Québec (respectivement 4,6 % et 13 %) (tableau 8).

Caractéristiques associées aux types d'emplois et de petits travaux

En Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, parmi les élèves du secondaire qui travaillent dans l'entreprise familiale ou pour un employeur durant l'année scolaire, les filles sont plus nombreuses, en proportion, que les garçons à travailler dans les services de restauration (15 % contre 7 %) (tableau 7). Les garçons sont, quant à eux, plus nombreux à exercer des métiers ou des travaux manuels (11 % contre 2 %**) et à travailler à la ferme ou dans le domaine de l'agriculture (5 %* contre 2 %*). Toutes proportions gardées, les élèves de 2^e cycle sont plus nombreux à travailler dans le secteur de la vente en comparaison aux élèves de 1^{er} cycle (51 % contre 35 %) (tableau 7). Les élèves de 1^{er} cycle sont, quant à eux, plus nombreux en proportion à effectuer de l'entretien ménager (9 %* contre 5 %) et à travailler à la ferme ou dans le domaine de l'agriculture (6 %* contre 3 %*) (tableau 7).

En ce qui concerne les jeunes qui font des petits travaux rémunérés, les filles sont plus nombreuses, en proportion, que les garçons à garder des enfants (71 % contre 10 %*) tandis que les garçons sont proportionnellement plus nombreux à s'occuper de l'entretien de terrain (58 % contre 5 %*) (tableau 8). Aucun écart significatif n'a été détecté selon le niveau scolaire de l'élève.

Tableau 6 : Proportion (%) d'élèves du secondaire travaillant dans l'entreprise familiale ou pour un employeur durant l'année scolaire selon les types d'emploi et de petits travaux, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2016-2017 et 2022-2023

	2016-2017	2022-2023
Types d'emplois dans l'entreprise familiale ou pour un employeur		
Cuisinier(-ière), aide-cuisinier(-ière), boucher(-ère), boulanger(-ère), charcutier(-ière), etc.	9,2	10,8
Serveur(-euse) aux tables ou au comptoir, commis débarrasseur(-euse), hôte(-esse), plongeur(-euse)	11,2	10,8
Personnel de soutien des ventes, vendeur(-euse), conseiller(-ière), commis, préposé(e)	40,1 ^a	46,4 ^a
Travail à la ferme ou dans le domaine de l'agriculture	6,5 ^a	3,8 ^a
Entretien ménager, entretien de terrain (déneigement, tonte de gazon, etc.)	6,0	5,8
Entraîneur(-euse), arbitre, assistant(e)-surveillant(e), sauveteur(-euse) en piscine, moniteur(-trice) en sports, etc.	9,2	8,5
Métiers/travail manuel	7,9	6,7
Travail administratif, technique ou professionnel	3,3*	3,3
Éducateur(-trice), soutien scolaire, animateur(-trice)	2,3*	x
Autre emploi dans les services	2,5*	x
Autre	1,9*	2,5*
Types de petits travaux		
Gardien(-ne) d'enfants	48,7 ^a	41,5 ^a
Entretien de terrain (pelletage, tonte de gazon, ramasser des feuilles, etc.)	29,7	29,8
Entretien ménager	6,7	8,8
Garder des animaux et en prendre soin	3,7*	5,3*
Surveillance de résidence en l'absence des propriétaires (ramasser le courrier, arroser les plantes, etc.)	0,5**	1,0**
Aide aux devoirs	3,3*	2,4*
Autre	7,3 ^a	11,2 ^a

^a Pour un type d'emploi donné, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des différentes éditions de l'enquête.

*Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence.

**CV supérieur à 25 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017, 2022-2023, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Tableau 7 : Proportion (%) d'élèves du secondaire travaillant dans l'entreprise familiale ou pour un employeur selon les types d'emplois, 2022-2023

Types d'emplois dans l'entreprise familiale ou pour un employeur	Gaspésie-Îles	Québec	GIM vs Québec	Genre		Niveau scolaire	
				Garçons+	Filles+	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle
Cuisinier(-ière), aide-cuisinier(-ière), boucher(-ère), boulanger(-ère), charcutier(-ière), etc.	10,8	15,6	(-)	9,9 (-)	11,8	9,1*	11,4
Serveur(-euse) aux tables ou au comptoir, commis débarrasseur(-euse), hôte(-esse), plongeur(-euse)	10,8	11,1	ns	7,2 ^a	14,7 ^a	11,1	10,7
Personnel de soutien des ventes, vendeur(-euse), conseiller(-ière), commis, préposé(e)	46,4	38,3	(+)	46,0 (+)	46,8	35,0 ^a	50,5 ^a
Travail à la ferme ou dans le domaine de l'agriculture	3,8	4,4	ns	5,1* ^a	2,3* ^a	5,9* ^a	3,0* ^a
Entretien ménager, entretien de terrain (déneigement, tonte de gazon, etc.)	5,8	5,1	ns	6,6	4,8*	8,7* ^a	4,7 ^a
Entraîneur(-euse), arbitre, assistant(e)-surveillant(e), sauveteur(-euse) en piscine, moniteur(-trice) en sports, etc.	8,5	10,9	(-)	7,7	9,3	10,8	7,7
Métiers/travail manuel	6,7	5,8	ns	11,0 ^a	2,0** ^a	8,9*	5,9
Travail administratif, technique ou professionnel	3,3	4,0	ns	2,8*	3,8*	2,7**	3,5*
Éducateur(-trice), soutien scolaire, animateur(-trice)	x	0,2*	np	x	x	x	x
Autre emploi dans les services	x	2,2	np	x	x	x	x
Autre	2,5*	2,3	ns	2,6*	2,3**	4,7* ^a	1,6* ^a

Tableau 8 : Proportion (%) d'élèves du secondaire faisant des petits travaux rémunérés selon les types de petits travaux, 2022-2023

Types de petits travaux	Gaspésie-Îles	Québec	GIM vs Québec	Genre		Niveau scolaire	
				Garçons+	Filles+	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle
Gardien(-ne) d'enfants	41,5	44,4	ns	9,6*(-) ^a	70,6 ^a	43,3	39,5
Entretien de terrain (pelletage, tonte de gazon, ramasser des feuilles, etc.)	29,8	22,3	(+)	57,6 (+) ^a	4,5* ^a	30,1	29,5
Entretien ménager	8,8	13,0	(-)	9,8*(-)	7,9*(-)	8,4*	9,2*
Garder des animaux et en prendre soin	5,3*	6,0	ns	4,8*	5,7*	x	x
Surveillance de résidence en l'absence des propriétaires (ramasser le courrier, arroser les plantes, etc.)	1,0**	1,2	ns	x	x	x	x
Aide aux devoirs	2,4*	4,6	(-)	x	x	2,5**	2,3**
Autre	11,2	8,5	(+)	15,0 ^a	7,7* ^a	9,0*	13,6

^a Pour un type d'emploi donné et une variable de croisement (genre, niveau scolaire), les catégories avec les mêmes lettres se différencient significativement les unes des autres.

(+) ou (-) Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05. ns : Pas de différence significative au seuil de 5 %.

Note : La comparaison entre la région et le Québec n'est pas présentée pour le niveau scolaire de l'élève.

*Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence. **CV supérieur à 25 %, donnée fournie à titre indicatif seulement. X et np : Donnée confidentielle.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017, 2022-2023, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Le nombre d'heures travaillées par semaine

En 2022-2023

65 % des élèves du secondaire en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ayant un emploi durant l'année scolaire travaillent **moins de 11 heures par semaine**, 19 % travaillent entre de 11 à 15 heures et 16 % travaillent 16 heures et plus par semaine.

Évolution depuis 2010-2011

Comme au Québec, entre 2016-2017 et 2022-2023, la proportion d'élèves en emploi qui travaillent entre 11 et 15 heures (14 % contre 19 %) a augmenté en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Il en va de même pour la proportion d'élèves en emploi qui font 16 heures ou plus par semaine qui est passée de 13 % à 16 %. À l'inverse, on constate une diminution de la proportion d'élèves en emploi qui travaillent moins de 11 heures par semaine (73 % contre 65 %) (tableau 9).

Comparaison avec le Québec

Toutes proportions gardées, les jeunes du secondaire en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine sont plus nombreux que ceux du Québec à travailler moins de 11 heures (65 % contre 61 %). Cet écart est principalement attribuable aux filles de la région (70 % contre 64 % au Québec). À l'inverse, les élèves du secondaire ayant un emploi dans la région sont proportionnellement moins nombreux à consacrer 16 heures et plus à leur emploi (16 % contre 18 %). Cet écart avec le Québec est aussi attribuable aux filles de la région (12 % contre 16 %) (tableau 9).

Caractéristiques associées au nombre d'heures travaillées par semaine

Dans la région comme au Québec, les résultats indiquent que les filles sont plus nombreuses en proportion que les garçons à travailler moins de 11 heures (70 % contre 60 %), tandis que les garçons sont plus nombreux en proportion que les filles à consacrer 16 heures et plus à leur emploi (20 % contre 12 %) (tableau 9). Toutes proportions gardées, les élèves de 1^{er} cycle sont plus nombreux à consacrer moins de 11 heures par semaine à leur emploi en comparaison aux élèves du 2^e cycle (84 % contre 54 %) tandis que les élèves de 2^e cycle sont plus nombreux à consacrer 16 heures et plus au travail (21 % contre 7 %) (tableau 10). Notons qu'aucun écart significatif n'a été détecté selon la langue d'enseignement en ce qui concerne le nombre d'heures travaillées par semaine.

Les analyses selon les territoires locaux de la région indiquent que la proportion d'élèves qui consacrent moins de 11 heures par semaine au travail est moins élevée dans le territoire de La Côte-de-Gaspé en comparaison au reste de la région (58 % contre 67 % pour le reste de la région) tandis que la proportion d'élèves qui travaillent de 11 à 15 heures est plus élevée (25 % contre 18 % dans le reste la région). Aux Îles-de-la-Madeleine, la proportion d'élèves qui travaillent 16 heures et plus par semaine est plus faible que dans le reste de la région (10 %* contre 17 %) (tableau 9, donnée du reste de la région non illustrée).

Mentionnons également que la proportion d'élèves travaillant moins de 11 heures par semaine est plus élevée chez les élèves dont au moins un des parents a fait des études collégiales ou universitaires (67 %) que chez ceux dont les parents ont un diplôme d'études secondaires (DES) ou chez ceux dont le plus haut niveau de scolarité des parents est inférieur au DES (54 % et 48 % respectivement) (tableau 10).

Tableau 9 : Proportion (%) d'élèves du secondaire en emploi selon le nombre d'heures travaillées par semaine durant l'année scolaire, 2016-2017 et 2022-2023

	Gaspésie-Îles			Québec	GÎM vs Québec	Gaspésie-Îles		Avignon	Bona-venture	Baie-des-Chaleurs	Rocher-Percé	Côte-de-Gaspé	Haute-Gaspésie	Îles
	2010-2011	2016-2017	2022-2023			Garçons+	Filles+							
Moins de 11 heures par semaine	np	72,6 ^a	64,8^a	61,3	(+)	59,8 ^a	69,8 (+) ^a	67,6	66,5	67,0	69,7	58,2 (--)	60,8	66,9
De 11 à 15 heures	np	14,5 ^a	19,4^a	20,4	ns	20,2	18,5	16,6	17,6	17,1	14,3* (--)	24,6 (++)	19,5	22,8
16 heures ou plus	np	12,9 ^a	15,8^a	18,2	(-)	20,0 ^a	11,7 (-) ^a	15,9	16,0	15,9	16,0*	17,2	19,7	10,3*(-)

Tableau 10 : Proportion (%) d'élèves du secondaire en emploi selon le nombre d'heures travaillées par semaine durant l'année scolaire, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2022-2023

	Niveau scolaire		Langue d'enseignement		Plus haut niveau de scolarité des parents		
	1er cycle	2e cycle	Français	Anglais	Pas de diplôme d'études secondaires	Secondaire complété	Postsecondaire
Moins de 11 heures par semaine	83,9 ^a	54,4 ^a	65,3	56,7	47,6 ^a	54,0 ^b	66,8 ^{a,b}
De 11 à 15 heures	9,1 ^a	24,9 ^a	19,3	21,1*	26,0*	20,3*	19,2
16 heures ou plus	7,0 ^a	20,6 ^a	15,5	22,2*	26,4* ^a	25,7 ^b	14,0 ^{a,b}

np (non présentée) : Puisque des changements ont été apportés au questionnaire des cycles 2016-2017 et 2022-2023 concernant cet indicateur, aucune comparaison ne doit être effectuée entre les résultats du cycle 2010-2011 et 2016-2017 ou 2022-2023.

^{a, b} Pour un indicateur donné et une variable de croisement (cycle d'enquête, genre, niveau scolaire de l'élève, scolarité des parents), les catégories avec les mêmes lettres se différencient significativement les unes des autres.

(+) (-) Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

(++) ou (--) Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du reste de la région au seuil de 0,05.

*Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence.

Note : La comparaison entre la région et le Québec n'est pas présentée pour le niveau scolaire de l'élève, la langue d'enseignement et le plus haut niveau de scolarité des parents.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017, 2022-2023, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Les consignes de sécurité au travail

En 2022-2023

66 % des élèves du secondaire en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine travaillant pour l’entreprise familiale ou pour un employeur durant l’année scolaire **ont reçu des consignes de sécurité** (verbales ou écrites) ou de la formation sur la sécurité ou les dangers au travail dans le cadre de leur emploi (34 % n’en ont pas reçues).

Évolution depuis 2016-2017

En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, parmi les élèves du secondaire travaillant pour l’entreprise familiale ou un employeur durant l’année scolaire, la proportion de jeunes qui ont reçu des consignes de sécurité à leur emploi a diminué entre 2016-2017 (72 %) et 2022-2023 (65 %) (tableau 11). À l’inverse, la proportion de jeunes qui n’ont pas reçu de consignes à leur emploi a connu une hausse entre 2016-2017 et 2022-2023 en passant de 28 % à 35 % (tableau 11). Au Québec, aucun écart significatif n’a été détecté entre les deux éditions (données non illustrées).

Comparaison avec le Québec

Toutes proportions gardées, les élèves du secondaire de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine qui travaillent pour l’entreprise familiale ou un employeur sont plus nombreux que ceux du Québec à ne pas avoir reçu de consignes de sécurité (34 % contre 29 %) (tableau 11). Inversement, les jeunes de la région sont en proportion moins nombreux à avoir reçu des consignes de sécurité pour leur emploi effectué au sein de l’entreprise familiale ou pour un employeur durant l’année scolaire (66 % contre 71 %) (tableau 11). Ces écarts s’observent notamment chez les filles (60 % contre 69 % qui ont reçu des consignes et 40 % contre 31 % qui n’ont pas reçu de consignes) (tableau 11, donnée québécoise non illustrée).

Caractéristiques associées au fait d’avoir reçu ou non des consignes de sécurité

Dans la région comme au Québec, toutes proportions gardées, les filles qui travaillent pour l’entreprise familiale ou pour un employeur sont moins nombreuses que les garçons à avoir reçu des consignes de sécurité (60 % contre 70 %) et l’inverse s’observe pour la proportion de jeunes n’ayant pas reçu de telles consignes qui est plus élevée chez les filles (40 %) que chez les garçons (30 %) (tableau 11). Dans la région, aucun écart significatif n’a été détecté selon le niveau scolaire de l’élève ou la langue d’enseignement de l’école (tableau 12). De plus, les analyses à l’échelle locale ne permettent pas de détecter des différences significatives entre les territoires locaux et le reste de la région (tableau 11).

Lorsque les données sont ventilées selon le type d’emploi, on constate des proportions plus élevées d’élèves n’ayant pas reçu de consignes de sécurité dans les services de la restauration (41 %), dans l’entretien ménager ou de terrain (42 %), ou dans le secteur de la vente (36 %) en comparaison à d’autres types d’emploi tels que le travail dans les domaines de l’agriculture (21 %**), de l’encadrement d’activités sportives (21 %*) et des travaux manuels (24 %*). À l’inverse, les élèves travaillant à la ferme ou dans le domaine de l’agriculture (79 %), dans l’encadrement d’activités sportives ou la surveillance de piscines (79 %) et dans les métiers ou travaux manuels (76 %) sont en proportion plus nombreux à avoir reçu de telles consignes (tableau 13).

Tableau 11 : Proportion (%) d'élèves du secondaire travaillant dans l'entreprise familiale ou pour un employeur qui ont reçu ou non des consignes ou une formation sur la sécurité ou les dangers au travail afin d'éviter les blessures, 2016-2017 et 2022-2023

	Gaspésie-Îles			Québec	GÎM vs Québec	Gaspésie-Îles		Avignon	Bona-venture	Baie-des-Chaleurs	Rocher-Percé	Côte-de-Gaspé	Haute-Gaspésie	Îles
	2010-2011	2016-2017	2022-2023	2022-2023		Garçons+	Filles+							
Ont reçu des consignes de sécurité au travail	np	71,5 ^a	65,5 ^a	71,1	(-)	70,2 ^a	60,5 (-) ^a	61,5	60,9	61,2	69,2	70,8	65,7	64,5
N'ont pas reçu de consignes de sécurité	np	28,5 ^a	34,5 ^a	28,9	(+)	29,8 ^a	39,5 (+) ^a	38,5	39,1	38,8	30,8	29,2	34,3	35,5

Tableau 12 : Proportion (%) d'élèves du secondaire travaillant dans l'entreprise familiale ou pour un employeur durant l'année scolaire qui ont reçu ou non des consignes de sécurité selon le niveau scolaire de l'élève et la langue d'enseignement, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2022-2023

	Niveau scolaire		Langue d'enseignement	
	1er cycle	2e cycle	Français	Anglais
Ont reçu des consignes de sécurité au travail	63,6	66,2	65,3	68,7
N'ont pas reçu de consignes de sécurité	36,4	33,8	34,7	31,3*

np (non présentée) : Puisque des changements ont été apportés au questionnaire des cycles 2016-2017 et 2022-2023 concernant cet indicateur, aucune comparaison ne doit être effectuée entre les résultats du cycle 2010-2011 et 2016-2017 ou 2022-2023.

^a Pour un indicateur donné et variable de croisement donnée (cycle d'enquête, genre), les catégories avec les mêmes lettres se différencient significativement les unes des autres.

(+) (-) Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

*Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence.

Note : La comparaison entre la région et le Québec n'est pas présentée pour le niveau scolaire de l'élève et la langue d'enseignement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017, 2022-2023, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Tableau 13 : Proportion (%) d'élèves du secondaire travaillant dans l'entreprise familiale ou pour un employeur durant l'année scolaire qui ont reçu ou non des consignes de sécurité selon le type d'emploi, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2022-2023

Type d'emploi	Ont reçu des consignes de sécurité	N'ont pas reçu de consignes de sécurité
Cuisinier(-ière), aide-cuisinier(-ière), boucher(-ère), boulanger(-ère), charcutier(-ière), etc.	75,8 ^{a,b,c}	24,2 ^{a,b,c}
Serveur(-euse) aux tables ou au comptoir, commis débarrasseur(-euse), hôte(-esse), plongeur(-euse)	58,6 ^{a,d,e,f}	41,4 ^{a,d,e,f}
Personnel de soutien des ventes, vendeur(-euse), conseiller(-ière), commis, préposé(e)	63,6 ^{b,g,h,i}	36,4 ^{b,g,h,i}
Travail à la ferme ou dans le domaine de l'agriculture	79,5 ^{d,g,j}	20,5 ^{** d,g,j}
Entretien ménager, entretien de terrain (déneigement, tonte de gazon, etc.)	58,4 ^{c,j,k,l}	41,6 ^{c,j,k,l}
Entraîneur(-euse), arbitre, assistant(e)-surveillant(e), sauveteur(-euse) en piscine, moniteur(-trice) en sports, etc.	78,8 ^{e,h,k}	21,2 ^{* e,h,k}
Métiers/travail manuel	76,2 ^{f,i,l}	23,8 ^{* f,i,l}
Travail administratif, technique ou professionnel	67,8	32,2 [*]
Éducateur(-trice), soutien scolaire, animateur(-trice)	x	x
Autre emploi dans les services	x	x
Autre	53,4 [*]	46,6 [*]

a...l : Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne.

x : Donnée confidentielle.

*Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence.

**CV supérieur à 25 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, 2022-2023, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Les blessures au travail

En 2022-2023

17 % des jeunes du secondaire en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine travaillant pour l’entreprise familiale ou pour un employeur ont déjà subi une blessure dans le cadre de leur emploi.

Évolution depuis 2010-2011

En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la proportion d’élèves qui se sont blessés à leur emploi n’a pas varié significativement entre 2016-2017 (15 %) et 2022-2023 (17 %) (tableau 14). Au Québec, on observe une augmentation de cette proportion entre les deux éditions de l’enquête (19 % en 2016-2017 à 27 % en 2022-2023) (tableau 14, donnée québécoise de 2016-2017 non illustrée).

Comparaison avec le Québec

La proportion d’élèves qui se sont blessés en travaillant pour l’entreprise familiale ou un employeur est plus faible dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine qu’au Québec (17 % contre 27 %) (tableau 14). Cet écart s’observe tant chez les garçons (18 % contre 29 %) que chez les filles (16 % contre 25 %) (tableau 14, données québécoises non illustrées).

Caractéristiques associées au fait d’avoir subi une blessure au travail

En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, aucun écart significatif n’a été détecté selon le genre quant au fait d’avoir subi une blessure à l’emploi de l’entreprise familiale ou d’un employeur durant l’année scolaire (18 % chez les garçons et 16 % chez les filles) (tableau 14). Au Québec, les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à avoir subi une blessure au travail (29 % contre 25 %) (données non illustrées). Par ailleurs, dans la région, aucun écart significatif n’a été détecté selon le niveau scolaire de l’élève (18 % chez les élèves du deuxième cycle et 15 %* chez les élèves du premier cycle) (tableau 15). Les données indiquent toutefois que les élèves dont la langue d’enseignement est l’anglais sont en proportion plus nombreux que ceux dont la langue d’enseignement est le français à avoir subi une blessure dans le cadre de leur emploi (30 %* contre 16 %) (tableau 15). Les résultats indiquent également qu’aucune différence significative n’a été détectée entre les territoires locaux et le reste de la région concernant les blessures au travail (tableau 14).

Enfin, le tableau 16 montre de plus grandes proportions d’élèves qui se sont blessés à leur emploi parmi ceux qui occupent des emplois comme cuisinier et cuisinière, boucher et bouchère, boulanger et boulangère (37 %) et ceux qui travaillent dans les services de la restauration (29 %*) en comparaison au jeunes travaillant dans le secteur de la vente (11 %*), ceux qui sont responsables de l’encadrement d’activités sportives ou de la surveillance de piscines (9 %**) et ceux qui effectuent de l’entretien de terrain (12 %**).

Tableau 14 : Proportion (%) d'élèves du secondaire travaillant dans l'entreprise familiale ou pour un employeur qui se sont blessés à leur emploi, 2016-2017 et 2022-2023

	Gaspésie-Îles			Québec	GÎM vs Québec	Gaspésie - Îles		Avignon	Bona-venture	Baie-des-Chaleurs	Rocher-Percé	Côte-de-Gaspé	Haute-Gaspésie	Îles
	2010-2011	2016-2017	2022-2023	2022-2023		Garçons+	Filles+							
Ont déjà subi une blessure au travail (jeunes travaillant pour un employeur ou l'entreprise familiale)	np	15,1	17,2	27,2	(-)	18,0 (-)	16,3 (-)	17,7*	19,1*	18,4	15,5*	20,0*	17,4**	11,9**

Tableau 15 : Proportion (%) d'élèves du secondaire travaillant dans l'entreprise familiale ou pour un employeur qui se sont blessés à leur emploi, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2022-2023

	Niveau scolaire de l'élève		Langue d'enseignement	
	1er cycle	2e cycle	Français	Anglais
Ont déjà subi une blessure au travail (jeunes travaillant pour un employeur ou l'entreprise familiale)	14,8*	18,0	16,4 ^a	29,8* ^a

np (non présentée) : Puisque des changements ont été apportés au questionnaire des cycles 2016-2017 et 2022-2023 concernant cet indicateur, aucune comparaison ne doit être effectuée entre les résultats du cycle 2010-2011 et 2016-2017 ou 2022-2023.

^a. Pour une variable de croisement donnée (langue d'enseignement), les catégories avec les mêmes lettres se différencient significativement les unes des autres.

(-) Valeur significativement inférieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

*Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence. **CV supérieur à 25 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

Note : La comparaison entre la région et le Québec n'est pas présentée pour le niveau scolaire de l'élève et la langue d'enseignement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017, 2022-2023, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Tableau 16 : Proportion (%) d'élèves du secondaire travaillant dans l'entreprise familiale ou pour un employeur durant l'année scolaire qui se sont blessés à leur emploi, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2022-2023

Le type d'emploi	%
Cuisinier(-ière), aide-cuisinier(-ière), boucher(-ère), boulanger(-ère), charcutier(-ière), etc.	37,2 ^{a,b,c}
Serveur(-euse) aux tables ou au comptoir, commis débarrasseur(-euse), hôte(-esse), plongeur(-euse)	29,1 ^{* d,e,f}
Personnel de soutien des ventes, vendeur(-euse), conseiller(-ière), commis, préposé(e)	10,8 ^{* a,d,g}
Travail à la ferme ou dans le domaine de l'agriculture	23,1 ^{** g}
Entretien ménager, entretien de terrain (déneigement, tonte de gazon, etc.)	11,8 ^{** b,e}
Entraîneur(-euse), arbitre, assistant(e)-surveillant(e), sauveteur(-euse) en piscine, moniteur(-trice) en sports, etc.	8,8 ^{** c,f}
Métiers/travail manuel	x
Travail administratif, technique ou professionnel	x
Éducateur(-trice), soutien scolaire, animateur(-trice)	x
Autre emploi dans les services	x
Autre	x

a...j : Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions selon le type d'emploi.

*Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence.

**CV supérieur à 25 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

x : Donnée confidentielle.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, 2022-2023, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Conclusion

En terminant, l'objectif de ce document était de présenter les principaux résultats sur la réalité des jeunes du secondaire au travail en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Par rapport à l'édition de 2016-2017, les résultats de l'EQSJS 2022-2023 indiquent une augmentation de la proportion d'élèves qui travaillent entre 11 et 15 heures et de celle des élèves qui travaillent 16 heures ou plus par semaine pendant l'année scolaire. « *Notons que les données de l'EQSJS 2022-2023 ont été recueillies en partie avant l'adoption de la Loi sur l'encadrement du travail des enfants en juin 2023. Depuis son adoption, cette loi interdit le travail aux jeunes de moins de 14 ans et, depuis le 1er septembre 2023, limite à 17 le nombre d'heures de travail maximal par semaine au cours de l'année scolaire pour les jeunes ayant l'obligation de fréquenter l'école, sauf dans certains cas d'exception (Ministère du Travail 2023).* » (Traoré, Simard et Julien, 2024, p.744). On constate également une **hausse de la proportion d'élèves du secondaire qui ont un emploi rémunéré chez un employeur** tandis que la proportion de jeunes effectuant des petits travaux en étant payés a diminué. Au chapitre de la prévention des blessures liées au travail, les résultats indiquent que parmi les élèves du secondaire travaillant pour l'entreprise familiale ou un employeur durant l'année scolaire, la proportion de jeunes qui ont reçu des consignes de sécurité à leur emploi a diminué tandis que la **proportion d'élèves n'ayant pas reçu de telles consignes a connu une augmentation**.

Lorsqu'on **compare la région avec le reste du Québec**, on remarque que la **proportion d'élèves travaillant durant l'année scolaire** est **plus élevée** dans la région et ce, tant chez les filles que chez les garçons. D'autre part, toutes proportions gardées, les jeunes de la région sont plus nombreux à travailler moins de 11 heures tandis qu'ils sont **moins nombreux à travailler 16 heures ou plus**. Aussi, la proportion d'élèves qui se sont **blessés en travaillant** pour l'entreprise familiale ou un employeur est **plus faible dans la région** en comparaison au reste du Québec.

Dans la région, on remarque notamment que les **garçons** sont, en proportion, plus nombreux que les filles à travailler **16 heures ou plus par semaine**. Ils sont aussi plus nombreux à travailler dans l'entreprise familiale (rémunéré ou non). De plus, les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à avoir reçu des consignes de sécurité ou de la formation sur la sécurité au travail. Les **filles** sont, quant à elles, plus nombreuses, en proportion, à travailler moins de 11 heures par semaine. Toutes proportions gardées, elles sont aussi plus nombreuses à **ne pas avoir reçu de consignes de sécurité**.

Toutes proportions gardées, **les élèves de 2^e cycle** sont plus nombreux à travailler durant l'année scolaire que ceux du 1^{er} cycle. Ils sont aussi proportionnellement plus nombreux à travailler de **11 à 15 heures et 16 heures ou plus**. En ce qui concerne le genre de travail effectué, la proportion de jeunes qui travaillent pour un employeur est plus élevée chez les élèves du 2^e cycle tandis que les élèves du 1^{er} cycle vont davantage effectuer des petits travaux rémunérés et travailler dans l'entreprise familiale sans paie.

Les résultats selon la langue d'enseignement de l'école indiquent que les **jeunes francophones** sont en proportion plus nombreux à **travailler durant l'année scolaire** que les jeunes anglophones. Toutes proportions gardées, les élèves francophones sont plus nombreux à travailler pour un employeur. Au chapitre des blessures liées au travail, les **élèves des écoles anglophones** travaillant pour l'entreprise familiale ou un employeur sont proportionnellement **plus nombreux à s'être blessés à l'emploi** que ceux des écoles francophones. Enfin, les résultats nous indiquent que certains indicateurs de l'emploi varient selon le **niveau de scolarité des parents**. Les élèves dont les parents ont fait des études collégiales ou universitaires sont proportionnellement plus nombreux à travailler durant l'année scolaire tandis qu'ils sont moins nombreux à travailler 16 heures ou plus par semaine en comparaison à ceux dont les parents ont un niveau inférieur.

Bibliographie

BOUCHER, Maxime, et Marie-Eve TREMBLAY (2024). Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2022-2023. Méthodologie de l'enquête, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 51 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sante-jeunes-secondaire-2022-2023-methodologie.pdf]

TRAORÉ, Issouf, Micha SIMARD et Dominic JULIEN (2024). Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire. Résultats de la troisième édition – 2022-2023, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 759 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sante-jeunes-secondaire-2022-2023.pdf]

Annexe 1 : Évolution 2016-2017 à 2022-2023 par RLS

L'expérience de travail et les blessures liées à l'emploi chez les jeunes du RLS Baie-des-Chaleurs, 2016-2017 et 2022-2023

	2016-2017	2022-2023
EMPLOI DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE		
Occupent un emploi durant l'année scolaire.	65,6 ^a	60,5 ^a
Occupent un emploi rémunéré durant l'année scolaire.	64,3 ^a	59,5 ^a
GENRE DE TRAVAIL EFFECTUÉ DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE		
Travaillent pour un employeur durant l'année scolaire.	28,9 ^a	40,5 ^a
Travaillent sans salaire pour l'entreprise familiale durant l'année scolaire.	9,0 ^a	5,5 ^a
Travaillent avec salaire pour l'entreprise familiale durant l'année scolaire.	10,8	11,8
Effectuent des petits travaux payés durant l'année scolaire.	45,0 ^a	27,3 ^a
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES		
Moins de 11 heures	76,3 ^a	67,0 ^a
De 11 à 15 heures	12,6 ^a	17,1 ^a
16 heures ou plus	11,1 ^a	15,9 ^a
CONSIGNES DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
Ont reçu des consignes ou une formation sur la sécurité ou les dangers au travail afin d'éviter les blessures, parmi ceux travaillant pour un employeur ou pour l'entreprise familiale.	x	61,2
N'ont pas reçu des consignes ou une formation sur la sécurité ou les dangers au travail afin d'éviter les blessures parmi les élèves du secondaire travaillant pour un employeur ou pour l'entreprise familiale.	x	38,8
BLESSURES AU TRAVAIL		
Ont déjà été blessés au travail dans leur emploi principal, parmi ceux travaillant pour un employeur ou pour l'entreprise familiale.	x	18,4

^a Pour un indicateur donné, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des différentes éditions de l'enquête au seuil de 0,05.

x : Donnée confidentielle.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017, 2022-2023, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

L'expérience de travail et les blessures liées à l'emploi chez les jeunes du **RLS Rocher-Percé**, 2016-2017 et 2022-2023

	2016-2017	2022-2023
EMPLOI DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE		
Occupent un emploi durant l'année scolaire.	53,6	57,1
Occupent un emploi rémunéré durant l'année scolaire	51,9	54,6
GENRE DE TRAVAIL EFFECTUÉ DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE		
Travaillent pour un employeur durant l'année scolaire	24,9 ^a	38,3 ^a
Travaillent sans salaire pour l'entreprise familiale durant l'année scolaire	4,7*	5,4*
Travaillent avec salaire pour l'entreprise familiale durant l'année scolaire	14,6	10,9
Effectuent des petits travaux payés durant l'année scolaire.	32,2 ^a	23,9 ^a
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES		
Moins de 11 heures	73,4	69,7
De 11 à 15 heures	13,5*	14,3*
16 heures ou plus	13,1*	16,0*
CONSIGNES DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
Ont reçu des consignes ou une formation sur la sécurité ou les dangers au travail afin d'éviter les blessures parmi les élèves du secondaire travaillant pour un employeur ou pour l'entreprise familiale	69,4	69,2
N'ont pas reçu des consignes ou une formation sur la sécurité ou les dangers au travail afin d'éviter les blessures parmi les élèves du secondaire travaillant pour un employeur ou pour l'entreprise familiale.	30,6	30,8
BLESSURES AU TRAVAIL		
Ont déjà été blessés au travail dans leur emploi principal, parmi ceux travaillant pour un employeur ou pour l'entreprise familiale.	11,5*	15,5*

^a Pour un indicateur donné, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des différentes éditions de l'enquête au seuil de 0,05.

*Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017, 2022-2023, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

L'expérience de travail et les blessures liées à l'emploi chez les jeunes du **RLS de La Côte-de-Gaspé**, 2016-2017 et 2022-2023

	2016-2017	2022-2023
EMPLOI DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE		
Occupent un emploi durant l'année scolaire.	60,8	60,1
Occupent un emploi rémunéré durant l'année scolaire	59,7	59,2
GENRE DE TRAVAIL EFFECTUÉ DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE		
Travaillent pour un employeur durant l'année scolaire	31,3 ^a	44,6 ^a
Travaillent sans salaire pour l'entreprise familiale durant l'année scolaire	5,0*	4,1*
Travaillent avec salaire pour l'entreprise familiale durant l'année scolaire	10,0	8,2
Effectuent des petits travaux payés durant l'année scolaire.	38,1 ^a	20,4 ^a
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES		
Moins de 11 heures	69,7 ^a	58,2 ^a
De 11 à 15 heures	16,0 ^a	24,6 ^a
16 heures ou plus	14,3	17,2
CONSIGNES DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
Ont reçu des consignes ou une formation sur la sécurité ou les dangers au travail afin d'éviter les blessures parmi les élèves du secondaire travaillant pour un employeur ou pour l'entreprise familiale	71,0	70,8
N'ont pas reçu des consignes ou une formation sur la sécurité ou les dangers au travail afin d'éviter les blessures parmi les élèves du secondaire travaillant pour un employeur ou pour l'entreprise familiale.	29,0	29,2
BLESSURES AU TRAVAIL		
Ont déjà été blessés au travail dans leur emploi principal, parmi ceux travaillant pour un employeur ou pour l'entreprise familiale.	15,0*	20,0*

^a Pour un indicateur donné, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des différentes éditions de l'enquête au seuil de 0,05.

*Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017, 2022-2023, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

L'expérience de travail et les blessures liées à l'emploi chez les jeunes du RLS Haute-Gaspésie, 2016-2017 et 2022-2023

	2016-2017	2022-2023
EMPLOI DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE		
Occupent un emploi durant l'année scolaire.	61,2	54,4
Occupent un emploi rémunéré durant l'année scolaire	58,0	53,6
GENRE DE TRAVAIL EFFECTUÉ DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE		
Travaillent pour un employeur durant l'année scolaire	26,1 ^a	36,9 ^a
Travaillent sans salaire pour l'entreprise familiale durant l'année scolaire	10,3* ^a	3,5** ^a
Travaillent avec salaire pour l'entreprise familiale durant l'année scolaire	12,4*	10,1*
Effectuent des petits travaux payés durant l'année scolaire.	40,7 ^a	24,7 ^a
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES		
Moins de 11 heures	70,1	60,8
De 11 à 15 heures	13,7*	19,5
16 heures ou plus	16,2*	19,7
CONSIGNES DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
Ont reçu des consignes ou une formation sur la sécurité ou les dangers au travail afin d'éviter les blessures parmi les élèves du secondaire travaillant pour un employeur ou pour l'entreprise familiale	x	65,7
N'ont pas reçu des consignes ou une formation sur la sécurité ou les dangers au travail afin d'éviter les blessures parmi les élèves du secondaire travaillant pour un employeur ou pour l'entreprise familiale.	x	34,3
BLESSURES AU TRAVAIL		
Ont déjà été blessés au travail dans leur emploi principal, parmi ceux travaillant pour un employeur ou pour l'entreprise familiale.	x	17,4**

^a Pour un indicateur donné, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des différentes éditions de l'enquête au seuil de 0,05.

*Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence.

**CV supérieur à 25 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

x : Donnée confidentielle.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017, 2022-2023, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

L'expérience de travail et les blessures liées à l'emploi chez les jeunes du **RLS Îles-de-la-Madeleine**, 2016-2017 et 2022-2023

	2016-2017	2022-2023
EMPLOI DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE		
Occupent un emploi durant l'année scolaire.	67,6	72,3
Occupent un emploi rémunéré durant l'année scolaire.	66,1	71,7
GENRE DE TRAVAIL EFFECTUÉ DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE		
Travaillent pour un employeur durant l'année scolaire	36,2 ^a	54,5 ^a
Travaillent sans salaire pour l'entreprise familiale durant l'année scolaire	6,1*	4,6**
Travaillent avec salaire pour l'entreprise familiale durant l'année scolaire	6,5* ^a	12,3 ^a
Effectuent des petits travaux payés durant l'année scolaire.	43,7 ^a	28,8 ^a
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES		
Moins de 11 heures	68,5	66,9
De 11 à 15 heures	18,6	22,8
16 heures ou plus	12,8*	10,3*
CONSIGNES DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
Ont reçu des consignes ou une formation sur la sécurité ou les dangers au travail afin d'éviter les blessures parmi les élèves du secondaire travaillant pour un employeur ou pour l'entreprise familiale	74,2 ^a	64,5 ^a
N'ont pas reçu des consignes ou une formation sur la sécurité ou les dangers au travail afin d'éviter les blessures parmi les élèves du secondaire travaillant pour un employeur ou pour l'entreprise familiale.	25,8 ^a	35,5 ^a
BLESSURES AU TRAVAIL		
Ont déjà été blessés au travail dans leur emploi principal, parmi ceux travaillant pour un employeur ou pour l'entreprise familiale.	14,5*	11,9**

^a Pour un indicateur donné, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des différentes éditions de l'enquête au seuil de 0,05.

*Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence.

**CV supérieur à 25 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017, 2022-2023, données extraites de l'Infocentre de santé publique.